



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23490>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-23490**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Ville de Neuville-sur-Saône

À l'attention de : Alamercery Vincent, Maire

Adresse : Place du 8 mai 1945, 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE

Coordonnées :

Téléphone : +33 472087000

Courriel : t.thenot@mairie-neuillesursaone.fr

Adresse internet : <https://www.neuillesursaone.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK26

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Passation d'une délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma Rex de la Commune de Neuville sur Saône

Numéro de référence : 2026-04

CPV - Objet principal : 92130000

Type de marché : Services

Description succincte : Le contrat de concession, a pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, et dans les conditions du présent contrat, l'exploitation et la gestion du cinéma Rex de la Commune de Neuville-sur-Saône; il fixe ainsi les conditions dans lesquelles les équipements et les activités sont délégués

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Passation d'une délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma Rex de la Commune de Neuville sur Saône

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 92130000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK26

Lieu principal d'exécution ou de livraison : 4 Avenue du 11 novembre 69250 - NEUVILLE SUR SAONE

Description des prestations : Le contrat de concession, a pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, et dans les conditions du présent contrat, l'exploitation et la gestion du cinéma Rex de la Commune de Neuville-sur-Saône; il fixe ainsi les conditions dans lesquelles les équipements et les activités sont délégués

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/01/2027 et jusqu'au 31/12/2031

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 10/04/2026 à 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> -

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Lyon

Adresse : 184, rue Duguesclin, 69433 Lyon

Coordonnées :

Téléphone : +33 478141010

Télécopieur : +33 478141065

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Cf.le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2026